



Eclairage public et Sécurité routière

« Moins d'éclairage pour moins d'accidents » Est-ce raisonnable ?

Suite à des actes de vandalisme et des vols de câbles d'alimentation électrique, plusieurs portions de routes périurbaines françaises ont été plongées dans l'obscurité ces derniers mois. Elles n'ont pas été réparées, au prétexte que l'éclairage public favoriserait l'augmentation de la vitesse en conduite nocturne et le nombre d'accidents. Mais alors, sachant qu'il n'est pas de tâche accomplie sans vision et pas de vision sans lumière, qu'en est-il de la conduite automobile de nuit sur route éclairée et sur route non éclairée ? L'AFE a souhaité réagir sur ce sujet en s'appuyant sur une étude scientifique pour déterminer l'influence réelle de l'éclairage sur la sécurité routière.

Les statistiques relevées sur site ne permettent pas de tirer de conclusions significatives

Peut-on, en dehors de tout parti pris, apprécier quantitativement en situation réelle l'influence de l'éclairage public routier sur le comportement et les performances du conducteur ? Clairement non.

La multiplicité des paramètres accidentogènes simultanément en cause et l'évolution des conditions de conduite à chaque instant, ne permettent pas d'évaluer en site réel l'influence particulière de chacun d'entre eux au travers de relevés statistiques qui ne peuvent être significatifs puisqu'ils ne concernent chaque fois qu'un très faible nombre d'accidents sur des distances très limitées.

Tests sur simulateurs de conduite au Centre de physiologie appliquée (CNRS Strasbourg)

Des tests en série ont été réalisés durant 4 ans sur simulateur de conduite. Ils ont été élaborés et analysés par les services du Centre de physiologie appliquée dirigé par le Docteur MUZET.

Ces résultats ont été ensuite comparés aux tests d'analyse du comportement du conducteur (*hypovigilance et micro-sommeils*) réalisés sous la conduite du Professeur KOBLENTZ, ancien Chef du laboratoire d'anthropologie de Paris à la demande de SAPRR (*société des autoroutes Paris – Rhin – Rhône*).



Des conclusions scientifiques

De l'analyse de ces travaux, l'AFE a pu dégager un certain nombre de conclusions particulièrement importantes qui précisent l'apport de l'éclairage public et les limites de cet apport à la sécurité routière et à la qualité de vie des usagers (*analyse des vitesses pratiquées dans les trois groupes d'âge testés, comportement d'anticipation, optimisation des trajectoires, compensation des défaillances visuelles dues à l'âge des conducteurs, réduction des éblouissements, meilleure appréciation des distances, visibilité permanente supérieure à la distance d'arrêt des véhicules à toutes les vitesses pratiquées*).



Ces conclusions sont révélées dans le Point de vue de l'AFE n° 9, téléchargeable sur le site de l'AFE, ou en [cliquant ici](#). Elles pourront servir ensuite à ouvrir le débat pour aller plus loin dans la recherche sur la réduction des accidents de la route et l'amélioration des conditions de conduite.

Vous retrouverez sur le site de l'AFE un [Forum](#) dédié à ce sujet : www.afe-eclairage.com.fr. Venez donner votre avis !

Contact presse : Pierre-Yves Monleau - pymonleau@afe-eclairage.com.fr